

Engagements pris en participant à l'appel à lettres

Lettres confiées aux vents

organisé par Tisseurs de Mots

Présentation de l'appel à lettres :

L'association lance un appel à lettres et propose d'écrire une lettre confiée aux vents, peut-être une lettre pour dire ce qu'on n'a jamais pu dire : une lettre d'amour, à un défunt, de colère, à une absence, à son voisin, à un personnage politique, une lettre à un nuage, à mes vingt ans révolus, à mes soixante ans à venir, au temps qui passe... ou tout autre forme de lettre que l'on souhaite confier aux vents.

La proposition est ouverte à tout le monde, sans condition aucune. Toutes les formes – même les plus originales – sont bienvenues : manuscrite ou dactylographiée, sobre ou décorée... Aucune contrainte de longueur.

Par cet appel à textes, nous souhaitons offrir l'autorisation d'exprimer quelque chose qui n'a jamais pu se dire ou se partager. Ces lettres peuvent prendre toutes les tonalités : de la gravité à la légèreté, de la joie à la colère, de l'ironie au réalisme le plus trivial.

En choisissant de participer à cet appel à lettre, l'auteur s'engage à respecter un double anonymat, celui de l'auteur et du destinataire, il exclut les propos discriminatoires et/ou orduriers.

L'intention de cette proposition :

Permettre à chacune et chacun de s'autoriser à écrire, peut-être à écrire ce qui n'a jamais pu s'écrire, peut-être à écrire ce qui n'existera que par l'écriture...

"Lettres confiées aux vents", comme tous les projets portés par *Tisseurs de Mots*, est avant tout une action artistique. Il s'agit de donner à lire et à entendre les voix de nos humaines conditions, de ce qu'elles charrient d'espoir, de forces, de blessures, de colère, de joie, de résistance, de diversité... Ce sont la réunion et le tissage de ces voix qui donnent du sens à ce projet.

Tisseurs de Mots envisage de partager et de faire vivre projet de création collective et d'en proposer une restitution sensible, respectueuse et si possible poétique, sous des formes qui restent à affiner : installations dans des espaces publics, mises en voix...

Adressage :

Les lettres sont à adresser PAR COURRIER à l'adresse suivante :

Tisseurs de Mots
Lettres confiées aux vents
Bâtiment l'Instruction - Place du Postel
43100 Brioude

Dates d'envoi :

Les lettres sont à adresser entre le 1er juillet 2024 et le 15 octobre 2024.

Quelques règles :

Emetteur et destinataire de la lettre sont anonymés. Tout propos injurieux est banni.

Par sa participation, chaque autrice et auteur autorise l'association à l'utilisation de cette lettre. Il ne pourra réclamer aucune contrepartie financière pour sa participation. Selon le volume de lettres reçues, *Tisseurs de Mots* sera peut-être conduit à faire des choix et des sélections, notamment si l'association crée une mise en voix.

Jusqu'au 31 octobre 2024, l'autrice ou l'auteur peut demander le retrait de sa lettre du projet collectif. Dans ce cas, il prend contact avec *Tisseurs de Mots* et donne tous les éléments nécessaires à l'identification précise de sa lettre. Elle sera alors immédiatement retirée des projets d'installation et de lectures.